

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE

COUPON D'ARRIVÉE LE

30 JUIL. 2015

4^{ème} séance de l'année 2015

Jeudi 16 juillet 2015

DÉLIBÉRATION N°2015.07.04/191

S/PRÉFECTURE DE POINTE-À-PITRE

Approbation
du protocole d'interventions foncières (PIF)
de CAP Excellence
élaboré par
l'Établissement Public Foncier (EPF)
de Guadeloupe

L'an deux mille quinze, le jeudi 16 juillet, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est réuni au siège de CAP Excellence (salle du Conseil), sis 18 boulevard LEGIIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 8 juillet 2015.

Présents : 26		
Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Ary	CHALUS	1 ^{er} Vice-Président
M. Jacques	BANGOU	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JADES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CEIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente
M. Pierre	THICOT	15 ^{ème} Vice-Président
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
M. Fabert	MICHELY	
Mme Josiane	GATIBELZA	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CEIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO	
Mme Juliana	FENGAROL (à partir de 11h06)	
M. José	GUIOLET	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	

Excusés représentés : 3
Vice-Président : Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN (6 ^{ème} Vice-Présidente) Procurator à Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE (à partir de 11h09)
Conseillères Communautaires - Membres du Bureau : Mme Marlène MELISSE-MIROITTE Procurator à M. Jean-Charles SAGET Mme Corinne PETRO Procurator à M. Justin DESSOUT (jusqu'à 10h18)

Excusés non représentés : 6
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau : Mme Marie-Camille MOUNIEN (à partir de 12h06) Mme Lyliane PIQUION M. Michel RINÇON (à partir de 12h16)
Conseillers Communautaires : M. Audry CORNANO (à partir de 13h02) Mme Hélène MOLLA-POLIFONTE Mme Nadège THÉOPHILE (à partir de 12h29)

Absents : 15
Vice-Président : M. Georges BREDET (8 ^{ème} Vice-Président)
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau : M. Justin DESSOUT (à partir de 10h18) M. Dominique THÉOPHILE Mme Francesca FAITHFUL
Autres Conseillers Communautaires : M. Chazy CIRANY (à partir de 11h33) - M. Harry DURIMEL Mme Lydia FANHAN-LAURIEITE - Mme Célia HATCHI-MIMIETTE - Mme Solange LEBLANC M. Maurice LORQUIN - M. Daniel MARSIN M. Alix NABAJOTH - M. Patrick SELLIN (à partir de 12h42) M. Olivier SERVA (à partir de 12h44) - Mme Ketty WALPO

Le Conseil Communautaire a désigné *Monsieur Jean-Luc CELIGNY* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013-006/SG/DiCTAJ/BRA daté du 1^{er} mars 2013 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** les arrêtés préfectoraux 2013-032/SG/DiCTAJ/BRA du 23 mai 2013 et 2013-036/SG/DiCTAJ/BRA du 30 mai 2013 portant modification de l'arrêté du 10 mai 2013 portant création de l'EPFL de Guadeloupe ;
- VU** l'arrêté préfectoral 2013-048/ SG/DiCTAJ/BRA du 3 juillet 2013 modifiant les statuts de l'Etablissement Public Foncier (*l'EPF*) de GUADELOUPE ;
- VU** l'arrêté n° 2015-015/SG/DiCTAJ/BRA du 13 février 2015 relatif au périmètre et aux statuts de l'EPF de Guadeloupe ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013-030/SG/DiCTAJ/BRA du 10 mai 2013 portant création de l'EPFL de GUADELOUPE et ses statuts;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU** la délibération n°14-007 du 25 juin 2014 du Conseil d'Administration de l'EPF de GUADELOUPE autorisant la Directrice Générale à signer les protocoles d'interventions foncières ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1- D'approuver le protocole d'interventions foncières (*PIF*) de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2- D'accepter les modalités d'intervention et d'exécution des missions de l'EPF de GUADELOUPE, les dispositions financières et modalités de revente dans le cadre du portage foncier.

ARTICLE 3- D'autoriser le Président à signer tous les actes et documents permettant la mise en œuvre du protocole d'interventions foncières.

ARTICLE 4 – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 5 – Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public de CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Président de l'Etablissement Public Foncier (l'EPF) de GUADELOUPE ainsi qu'à Madame le Comptable Public de CAP Excellence.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour copie conforme

Pointe-À-Pitre, le 29 juillet 2015



Le Président

Éric JALTON

- Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Pointe-À-Pitre, le **30 JUIL. 2015**
- Délibération transmise au Député-Maire de la ville des Abymes, le **31 JUIL. 2015**
- Délibération transmise au Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, le **31 JUIL. 2015**
- Délibération transmise au Maire de la ville de Pointe-À-Pitre, le **31 JUIL. 2015**
- Délibération transmise au Président de l'EPF GUADELOUPE, le
- Délibération transmise au Comptable Public de CAP Excellence, le **31 JUIL. 2015**

